



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05\_2023\_46

L'An deux mil vingt-trois, le 9 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 04/10/2023

DATE D’AFFICHAGE : 04/10/2023

Membres élus en fonction : 19      Nombre de présents : 15      Nombre de votants : 16      Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA procuration à Mme Isabelle ARMAND.

Absents(es) : M. Richard PELISSERO, Mme Stéphanie MARTINI, M. Valéry LAURENT.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

**OBJET : SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT COMMUNAL (SIC) 2017-2022 - FINANCEMENT DE LA CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales;

**VU** la délibération n°2016-169 du Conseil Communautaire du 16 novembre 2016 portant approbation du pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2017-2022 ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté Paris-Saclay adoptant le règlement du soutien à l'investissement communal ;

**CONSIDERANT** que la commune envisage de réaliser des travaux pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique ;

**CONSIDERANT** que la commune de Villejust peut prétendre à obtenir une subvention auprès de la Communauté Paris-Saclay dans le cadre du soutien à l'investissement communal ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Municipal doit délibérer afin d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention nécessaire entre la commune de Villejust et la Communauté Paris-Saclay concernant le fond de soutien à l'investissement communal ;

**CONSIDERANT** l'avis de la commission municipale finance et moyens généraux en date du 4 octobre 2023 ;

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipale le projet d'aménagement du terrain synthétique au complexe sportif de la commune :

Plan de financement prévisionnel avril 2023			
Dépenses		Recettes	
Type de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant
- Contrôle technique		- Département	
- CSPS		- Région	180 000 €
- Travaux	868 000 €	- CPS	275 693,50 €
-divers études et prestations avant travaux (Étude acoustique, solidité structure...)	28 600 € 13 289 €	- Autofinancement	454 195,50 €
	Total	Total	909 889,00 €

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le fond de soutien à l'investissement communal de la Communauté Paris-Saclay à hauteur de 275 693.50 euros pour la réalisation de ce projet.

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer avec Communauté Paris-Saclay la convention actant cette utilisation du fond de soutien à l'investissement.

**DIT** que les dépenses et recettes sont prévues au Budget Primitif 2023.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 09/10/2023*

Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI

